DAO – Aménagement des périmètres maraîchers – Projet Ponts Verts

---

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

Appel d'offres ouvert national n° DAO n° EV-PNAT 26-186/ENDA-PRONAT/PV/2026/ENDA-PRONAT/PV/2026

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RENFORCEMENT DE 10 PÉRIMÈTRES AGROÉCOLOGIQUES

Lot 1 – Clôtures et sécurisation des périmètres · Lot 2 – Hydraulique agricole et pompage solaire · Lot 3 – Petits ouvrages bâtis

Projet « Construire des ponts verts : agroécologie et forêts communautaires pour des systèmes alimentaires durables au Sénégal et en Guinée-Bissau » – n° 8588

Communes de Kafountine et Kataba 1 – Département de Bignona – Région de Ziguinchor

Maître d'ouvrage : Enda Pronat · **Partenaire** : Weltfriedensdienst e.V. (WFD) · **Financement** : Ministère fédéral allemand de la Coopération (BMZ), via Engagement Global

Novembre 2026

Ce DAO couvre les travaux d'aménagement de 6 nouveaux périmètres maraîchers et le renforcement de 4 périmètres existants dans les communes de Kafountine et Kataba 1 (département de Bignona, région de Ziguinchor). Il est découpé en 3 lots par corps de métier.

Élément	Contenu
Maître d'ouvrage	Enda Pronat (Environnement Développement Action pour la Protection naturelle des Terroirs)
Projet	« Construire des ponts verts : agroécologie et forêts communautaires pour des systèmes alimentaires durables au Sénégal et en Guinée-Bissau » – projet n° 8588
Partenaire / financement	Weltfriedensdienst e.V. (WFD), financement BMZ via Engagement Global

Élément	Contenu
Durée du projet	01/07/2026 – 30/04/2030
Objet du marché	Travaux d'aménagement et de renforcement de 10 périmètres agroécologiques (clôtures, hydraulique solaire, petits ouvrages)
Référence	DAO n° EV-PNAT 26-186/ENDA-PRONAT/PV/2026
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national, en 3 lots

Lots

- Lot 1 – Clôtures et sécurisation des périmètres
- Lot 2 – Hydraulique agricole et pompage solaire
- Lot 3 – Petits ouvrages bâtis (magasin de stockage et ouvrages d'élevage en option)

Sommaire : I. Avis d'appel d'offres · II. Instructions aux soumissionnaires · III. Données particulières · IV. Critères de qualification et d'évaluation · V. Présentation des sites et consistance des travaux · VI. Spécifications techniques · VII. Clauses administratives particulières · VIII. Bordereau des prix et devis quantitatif · IX. Formulaires · Annexe : points à valider.

Section I – Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres ouvert national n° EV-PNAT 26-186/ENDA-PRONAT/PV/2026

1. Dans le cadre du projet « Construire des ponts verts » (n° 8588), financé par le BMZ à travers le Weltfriedensdienst (WFD), Enda Pronat a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer des travaux d'aménagement de périmètres maraîchers communautaires gérés par des groupements de femmes et de jeunes.
2. Enda Pronat invite les entreprises qualifiées à présenter une offre sous pli fermé pour l'exécution des travaux suivants, répartis en 3 lots :
    - **Lot 1 – Clôtures** : fourniture et pose d'environ 3 150 m de clôture grillagée sur 7 sites (dont 150 m en complément à Albadar), et en option jusqu'à 900 m sur 2 sites à renforcer ;
    - **Lot 2 – Hydraulique solaire** : réalisation de mini-forages de 20 à 30 m, systèmes de pompage solaire, châteaux d'eau, bassins de rétention et systèmes d'irrigation californien, sur 6 sites aménagés et 4 sites à renforcer ;
    - **Lot 3 – Petits ouvrages bâtis** : construction d'un magasin de stockage à Colomba et, en tranches optionnelles, d'ouvrages d'élevage.
3. Les sites sont situés dans les villages de Kafountine, Kabadio, Bandjikaki, Diannah, Albadar, Kattack, Dombondir et Colomba (communes de Kafountine et Kataba 1, département de Bignona).
4. Un soumissionnaire peut présenter une offre pour un, plusieurs ou tous les lots. Chaque lot fait l'objet d'une offre séparée et d'une attribution séparée.

5. La participation est ouverte à toutes les entreprises régulièrement installées au Sénégal, à jour de leurs obligations fiscales et sociales. Les entreprises locales de la région de Ziguinchor sont encouragées à soumissionner, la proximité facilitant le service après-vente.
6. Le DAO peut être consulté et retiré gratuitement à : Enda Pronat, 54 rue carnot, Dakar et [adresse antenne Abene, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, ou demandé par courriel à pronat@endatiersmonde.org
7. Une **visite de sites** est organisée en avisant pour faciliter l'organisation. Une attestation de visite sera remise à chaque participant.
8. Les offres doivent être déposées au plus tard le **30 Novembre à 18 heure** à pronat@endatiersmonde.org. Les offres tardives seront rejetées.
9. Les offres seront ouvertes en séance publique le même jour à [heure], en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.
10. Les offres restent valables 90 jours à compter de la date limite de dépôt.

Section II – Instructions aux soumissionnaires

A. Généralités

1. **Objet.** Le marché porte sur les travaux décrits aux sections V et VI. Les quantités du devis quantitatif (section VIII) sont estimatives ; le marché est à prix unitaires et les quantités réellement exécutées seront rémunérées.
2. **Exclusions.** Le petit matériel agricole (brouettes, arrosoirs, pelles, etc.), les intrants et les équipements de transformation ne font pas partie de ce marché. Ils font l'objet d'une consultation séparée.
3. **Éthique.** Toute tentative de corruption, de collusion entre soumissionnaires ou de fausse déclaration entraîne le rejet de l'offre et peut entraîner l'exclusion des consultations futures d'Enda Pronat.
4. **Groupements.** Les groupements d'entreprises sont admis. Un mandataire est désigné et les membres sont solidairement responsables.

B. Dossier d'appel d'offres

1. Le DAO comprend les sections I à IX et leurs éventuels additifs.
2. **Demandes d'éclaircissement** : par écrit, au plus tard 10 jours avant la date limite de dépôt. Les réponses sont communiquées par écrit à tous les candidats ayant retiré le DAO, sans indiquer l'auteur de la question.
3. **Visite de sites** : Les candidats y vérifient les linéaires, l'accès, la nature des sols et la disponibilité des matériaux. Aucune réclamation ultérieure fondée sur une méconnaissance des sites ne sera admise.

C. Préparation des offres

1. **Langue** : français. **Monnaie** : franc CFA (FCFA).
2. **Contenu de l'offre, par lot :**
    - Dossier administratif : lettre de soumission signée (formulaire IX.1) ; NINEA et registre du commerce ; attestations de régularité fiscale et sociale (IPRES, CSS) de moins de 3 mois ; déclaration d'intégrité (IX.6) ; attestation de visite de sites ; pouvoir du signataire.

    - Dossier technique : références similaires avec attestations de bonne exécution (IX.3) ; personnel clé avec CV (IX.4) ; matériel disponible (IX.5) ; planning d'exécution par site ; méthodologie (1 à 3 pages) ; pour le lot 2 : fiches techniques des pompes, modules, contrôleurs et réservoirs proposés, et note de dimensionnement du pompage par site.
    - Offre financière : bordereau des prix unitaires et devis quantitatif renseignés (section VIII), en chiffres et en lettres pour les prix unitaires.
3. **Prix** : fermes et non révisables. Ils incluent transport jusqu'aux sites, main-d'œuvre, matériaux, essais, installation et repli du chantier, et assurance. La TVA est indiquée séparément.
4. **Variantes** : non admises sur le lot 1 et le lot 3. Pour le lot 2, une variante technique (par exemple puits busé au lieu d'un forage) peut être proposée en plus de l'offre de base.
5. **Validité des offres** : 90 jours.
6. **Garantie d'offre** : aucune caution bancaire n'est exigée. Le soumissionnaire signe une déclaration de garantie d'offre (IX.2) ; s'il retire son offre pendant sa validité ou refuse de signer le marché, il est exclu des consultations d'Enda Pronat pendant 2 ans.

D. Dépôt et ouverture

1. L'offre est remise en un original et une copie, sous enveloppe fermée portant : « DAO n° [__] – Lot n° [_] – Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture ». Une enveloppe distincte est remise par lot.
2. Les offres sont ouvertes en séance publique par une commission d'au moins 3 membres d'Enda Pronat, dont un représentant de l'administration-finance. Un procès-verbal est dressé, mentionnant le nom des soumissionnaires et le montant lu de chaque offre.

E. Évaluation et attribution

1. L'évaluation suit la section IV. Les erreurs arithmétiques sont corrigées ; le prix unitaire en lettres prévaut.
2. Le marché de chaque lot est attribué au soumissionnaire qualifié dont l'offre est conforme et évaluée la moins-disante.
3. Enda Pronat peut faire varier les quantités de ± 20 % au moment de l'attribution, notamment pour tenir compte du budget disponible, sans modification des prix unitaires.
4. Enda Pronat se réserve le droit de ne pas donner suite à l'appel d'offres, sans indemnité.
5. Les résultats sont notifiés par écrit à tous les soumissionnaires. Un soumissionnaire non retenu peut demander les motifs du rejet de son offre dans les 5 jours ouvrables suivant la notification.

Section III – Données particulières de l'appel d'offres

Les données ci-dessous complètent ou précisent la section II ; en cas de contradiction, elles prévalent.

Réf. IS	Donnée particulière
A.1	Maître d'ouvrage : Enda Pronat, [adresse], représenté par [nom, fonction]
A.1	Maître d'œuvre / contrôle : équipe technique Enda Pronat (antenne de Kafountine), appuyée si besoin par un technicien hydraulicien et par le service départemental de l'hydraulique

Réf. IS	Donnée particulière
A.1	Financement : projet n° 8588 « Ponts verts », BMZ / WFD
B.2	Adresse pour les éclaircissements : [e-mail], [téléphone]
B.3	Visite de sites : coordonner avec l'équipe surplace (Maurice Ndour 777874901); durée prévue 2 jours (10 sites)
C.2	Nombre de copies : 1 original + 1 copie papier ; copie électronique du devis (Excel) par e-mail
C.3	TVA : prix présentés HT et TTC (TVA 18 %). Une exonération éventuelle sera notifiée au titulaire
D.1	Dépôt : 54 Rue carnot, au plus tard le 30 Novembre à 18h mail : pronat@endatiersmonde.org
D.2	Ouverture : même lieu,
E.2	Attribution : par lot, au moins-disant conforme et qualifié
–	Délai d'exécution : lot 1 = 60 jours ; lot 2 = 90 jours ; lot 3 = 60 jours, à compter de l'ordre de service. Objectif : reception provisoire avant le 15 mars 2027
–	Publication : affichage aux sièges des communes de Kafountine et Kataba 1, au siège et à l'antenne d'Enda Pronat, site web / réseaux sociaux d'Enda Pronat, et [journal / radio communautaire]

Section IV – Critères de qualification et d'évaluation

L'évaluation se fait lot par lot, en 3 étapes éliminatoires, puis le classement par prix.

Étape 1 – Conformité administrative (oui / non)

Toutes les pièces du dossier administratif (section II, C.2) sont présentes et valides. Une pièce manquante non essentielle (hors lettre de soumission et devis) peut être réclamée, à fournir sous 48 heures.

Étape 2 – Qualification (oui / non)

Critère	Lot 1 – Clôtures	Lot 2 – Hydraulique solaire	Lot 3 – Bâtiments
Expérience similaire (5 dernières années)	2 marchés de clôture ≥ 300 m	2 marchés comprenant forage + pompage solaire	2 marchés de petits bâtiments
Chiffre d'affaires moyen (3 dernières années) ou attestation de capacité financière	≥ [montant] FCFA	≥ [montant] FCFA	≥ [montant] FCFA

Critère	Lot 1 – Clôtures	Lot 2 – Hydraulique solaire	Lot 3 – Bâtiments
Personnel clé	1 chef de chantier (5 ans d'expérience)	1 chef de chantier + 1 technicien solaire / hydraulicien (BT ou plus, 3 ans) + foreur	1 chef de chantier maçon (5 ans)
Matériel	Petit matériel de pose, moyen de transport	Atelier de forage (en propre ou sous-traité), matériel d'essai de débit, moyen de transport	Bétonnière, coffrages, moyen de transport

Étape 3 – Conformité technique (oui / non)

- Offre conforme aux spécifications de la section VI, sans réserve substantielle.
- Planning compatible avec le délai d'exécution.
- Lot 2 : fiches techniques fournies ; dimensionnement du pompage justifié pour chaque site ; garantie constructeur d'au moins 2 ans sur pompe et contrôleur et d'au moins 10 ans sur les modules.

Classement

1. Les offres ayant franchi les 3 étapes sont classées selon leur montant corrigé, tranches optionnelles exclues.
2. Une offre inférieure de plus de 20 % à l'estimation confidentielle d'Enda Pronat est considérée comme anormalement basse : le soumissionnaire doit justifier ses prix par écrit. À défaut de justification convaincante, l'offre est rejetée.
3. Un même soumissionnaire peut obtenir plusieurs lots s'il démontre qu'il remplit cumulativement les critères de personnel et de matériel.

Section V – Présentation des sites et consistance des travaux

Le marché porte sur 10 périmètres d'environ 15,1 ha au total : 6 aménagements complets (A1 à A6) et 4 renforcements de sites existants (R1 à R4). Chaque périmètre est conçu comme une future ferme intégrée (maraîchage, arboriculture, petit élevage, apiculture, transformation) : l'implantation des ouvrages doit laisser la place à ces activités.

Contexte commun aux sites : zone frontalière de la Gambie, enclavée par endroits ; divagation du bétail ; singes, lapins et rats ; vols de matériel signalés ; risque de nappe salée (signalé à Kattack). Les ouvrages doivent donc être robustes et protégés contre le vol, et la qualité de l'eau doit être vérifiée avant équipement de chaque forage.

Liste des sites (coordonnées issues des levés d'Enda Pronat, supposées en UTM zone 28N, WGS 84)

Code	Organisation	Village	Superficie	Périmètre	X	Y	Type	Particularités
A1	GIE Wafoulete	Bandjikaki	8 473 m²	388 m	318164,17	1441648,40	Aménagement	Maraîchage et arboriculture ; 2 puits

Code	Organisation	Village	Superficie	Périmètre	X	Y	Type	Particularités
								défectueux sur site
A2	GIE Set Setal	Kabadio	1 ha	441 m	313953,82	1441141,56	Aménagement	Parcelle achetée par le GIE, non clôturée
A3	GIE Diamanikouta	Kafountine	2 ha	≈ 570 m (à lever)	à lever	à lever	Aménagement	Délibération provisoire ; ferme intégrée
A4	Union pour le Développement de Kattack (UDK)	Kattack	1 ha 2 800 m²	480 m	316283,27	1447326,05	Aménagement	Nappe salée signalée ; élevage porcin prévu
A5	Jeunesse de Dombondir	Dombondir	1,5 ha	492 m	316664,88	1453569,61	Aménagement	À 4 km de la Gambie
A6	Association des jeunes de Sotokoto	Diannah	2 ha	614 m	315363	1436198	Aménagement	–
R1	GIE Soflite	Dombondir	1 ha 9 753 m²	600 m	316452,25	1453436,32	Renforcement	Déjà clôturé ; 12 panneaux solaires et puits existants ; bassins vétustes
R2	GIE Nalate	Colomba	2 ha	600 m	318873,36	1437808,94	Renforcement	1 ha aménagé, 1 ha à

Code	Organisation	Village	Superficie	Périmètre	X	Y	Type	Particularités
								aménager ; magasin de stockage
R3	Association Santossou	Diannah	0,5 ha	300 m	314929,74	1434422,54	Renforcement	Clôture défectueuse ; puits avec pompe ; poulailler de 400 sujets
R4	ASC Bassamaye – Jeunesse Albadar	Albadar	2 ha	503 m	315930,40	1438371,99	Renforcement	Périmètre déjà aménagé : 10 bassins, panneaux solaires et 2 châteaux d'eau existants ; renforcement de l'existant

Consistance des travaux par site et par lot

Code	Lot 1 – Clôture	Lot 2 – Hydraulique solaire	Lot 3 – Bâtiments
A1 Wafoulete	388 m + 1 portail	Kit complet (forage, pompage solaire, château d'eau, 3 bassins, réseau, goutte-à-goutte)	–
A2 Set Setal	441 m + 1 portail	Kit complet	–
A3 Diamanikouta	≈ 570 m + 1 portail	Kit complet	–
A4 UDK Kattack	480 m + 1 portail	Kit complet + analyse de salinité renforcée	Option : porcherie
A5 Dombondir	492 m + 1 portail	Kit complet	–
A6 Sotokoto	614 m + 1 portail	Kit complet	–
R1 Soflite	–	Diagnostic et remise à niveau : réhabilitation des bassins, robinetterie,	Option : porte et 2

Code	Lot 1 – Clôture	Lot 2 – Hydraulique solaire	Lot 3 – Bâtiments
		extension du champ solaire, goutte-à-goutte	fenêtres du magasin
R2 Nalate	Option : jusqu'à 600 m à reprendre ou compléter	Extension du réseau vers le 2e ha + 1 bassin	Magasin de stockage 15 m²
R3 Santossou	Option : 300 m (remplacement de la clôture défectueuse) + 1 portail	Équipement solaire du puits existant, château d'eau, 2 bassins, réseau ; renforcement de l'irrigation sur la partie exploitée par les jeunes (point d'eau, robinets)	Option : poulailler
R4 Albadar	150 m (complément de clôture)	Renforcement des 10 bassins existants, renforcement du champ solaire, 1 château d'eau supplémentaire en complément des 2 existants	–

Chaque site en aménagement (A1 à A6) reçoit obligatoirement les trois composantes : clôture (lot 1), pompage solaire et système d'irrigation (lot 2). Le « kit complet » du lot 2 (forage, pompage solaire, château d'eau, bassins, réseau et goutte-à-goutte) est défini à la section VI. Pour les sites en renforcement (R1 à R4), seuls les compléments listés sont prévus ; R4 reçoit 150 m de clôture en complément de l'existant ; les clôtures de R2 et R3 sont en tranche optionnelle, avec un linéaire arrêté contradictoirement lors de l'implantation.

Section VI – Spécifications techniques (CPT)

Les marques citées le sont à titre de référence : tout produit de performance équivalente ou supérieure est accepté, sur justification.

VI.0 – Prescriptions communes

- **Implantation** : réalisée contradictoirement avec Enda Pronat et le bureau du groupement bénéficiaire, sur la base des levés topographiques existants. Le plan d'implantation de chaque site (clôture, portail, forage, château d'eau, bassins) est validé avant travaux.
- **Main-d'œuvre locale** : l'entreprise recrute en priorité la main-d'œuvre non qualifiée dans les villages concernés, en associant jeunes et femmes. Le travail des enfants est interdit.
- **Environnement** : aucun abattage d'arbre sans accord écrit d'Enda Pronat et du service des Eaux et Forêts ; déblais et déchets évacués ; aucun produit de traitement du bois à base de pesticides.
- **Matériaux** : neufs, de première qualité. Ciment CPJ 35 ou équivalent ; sable et gravier propres, non salins.
- **Formation** : à la réception, l'entreprise forme le comité de gestion de chaque site (au moins 5 personnes dont 3 femmes) à l'utilisation et à l'entretien courant des équipements, et remet un guide d'entretien simple en français.

VI.1 – Lot 1 : Clôtures

Élément	Spécification minimale
Hauteur hors sol	2,00 m au total : grillage 1,80 m + 2 rangs de fil barbelé au-dessus
Grillage	Simple torsion galvanisé, maille 50 × 50 mm, fil ≥ 2,2 mm
Protection basse	Grillage enterré de 30 cm (ou murette de 2 rangs d'agglos de 15 sur semelle) contre lapins, rats et fouisseurs
Poteaux courants	Cornière métallique 40 × 40 × 4 mm, longueur 2,60 m, peinte antirouille 2 couches, espacement ≤ 2,50 m
Ancrage	Massif béton dosé à 250 kg/m³, 30 × 30 × 50 cm minimum
Poteaux d'angle et de tension	Cornière 50 × 50 × 5 mm avec 2 jambes de force, aux angles et au moins tous les 25 m
Tension	3 fils de tension galvanisés (haut, milieu, bas) avec tendeurs
Portail	Métallique 2 battants, 3,00 m × 2,00 m, cadre en tube 40 × 40, rempli de grillage ou tôle, avec dispositif de cadenassage ; peinture antirouille + finition
Portillon (option)	1,00 m × 2,00 m, même finition

Une haie vive peut être plantée ultérieurement par les groupements le long de la clôture : l'entreprise laisse une bande libre de 1 m côté intérieur.

VI.2 – Lot 2 : Hydraulique agricole et pompage solaire

Composition du « kit complet » par site

1. **Mini-forage** : profondeur 20 à 30 m (à confirmer par l'entreprise après reconnaissance), foration ≥ 8 ½", tubage PVC pression ≥ 125 mm avec crépines en zone productive, massif filtrant en gravier calibré, cimentation de tête sur 3 m, tête de forage béton avec capot cadenassable.
2. **Développement et essai de débit** : développement jusqu'à eau claire ; essai de pompage d'au moins 6 heures avec remontée ; procès-verbal indiquant niveau statique, rabattement et débit d'exploitation conseillé.
3. **Analyse de l'eau** par un laboratoire agréé avant équipement : conductivité / salinité, pH, nitrates, fer, chlorures. Si l'eau est impropre à l'irrigation, Enda Pronat décide de la suite (nouveau point de forage ou arrêt) ; le forage négatif est payé au mètre foré.
4. **Pompage solaire** : pompe immergée solaire inox 600 à 750 W (référence Lorentz ou équivalent) avec contrôleur, protection contre la marche à sec et interrupteur de niveau sur le réservoir. Champ photovoltaïque d'au moins 1 100 Wc (par exemple 3 à 4 modules monocristallins), dimensionné par l'entreprise pour un débit journalier d'au moins [20] m³/jour en décembre, à la hauteur manométrique du site.

5. **Support et protection antivol** des modules : structure métallique galvanisée scellée, inclinaison 10 à 15° plein sud, boulons antivol soudés ou tête cassée, mise à la terre.
6. **Château d'eau** : réservoir polyéthylène alimentaire anti-UV de 5 000 à 6 000 L sur tour métallique ou maçonnée d'au moins 4 m de hauteur, avec échelle, trop-plein et vanne d'arrêt.
7. **Bassins de rétention** : 3 bassins en béton armé de 4 000 à 6 000 L chacun, enduits étanches intérieurs, avec robinet de puisage et vidange, répartis sur la parcelle selon le plan validé.
8. **Réseau de distribution** : conduite principale PEHD ou PVC pression ≥ 50 mm enterrée à 0,40 m, raccordant le château d'eau aux bassins, vannes de sectionnement ; longueur estimée au devis.
9. **Mise en service** : essais en présence d'Enda Pronat et du groupement ; mesure du débit journalier réel.

Système d'irrigation goutte-à-goutte (inclus dans le kit complet des sites A1 à A6) : kit gravitaire avec filtre à tamis 120 mesh, porte-rampes PE 32 mm, gaines goutte-à-goutte 16 mm avec goutteurs espacés de 30 cm, vannes par secteur ; surface équipée par module de 1 000 m². Base : 2 modules (2 000 m²) par site, le reste de la parcelle étant arrosé à partir des bassins ; des modules supplémentaires peuvent être commandés en option, dans la limite du débit du forage.

Renforcement Soflite (R1) : diagnostic écrit de l'installation existante (12 modules, pompe, puits) ; réhabilitation des bassins vétustes ; ajout de robinets ; extension du champ solaire selon le diagnostic ; goutte-à-goutte sur au moins 2 000 m².

Renforcement Santossou (R3) : en plus de l'équipement solaire du puits, renforcer l'irrigation de la partie de la parcelle exploitée par les jeunes : 1 point d'eau (bassin en béton armé de 2 000 à 4 000 L avec robinet de puisage), raccordé au château d'eau par une conduite enterrée, et des robinets supplémentaires sur le réseau. L'emplacement est fixé avec le bureau de l'association et les jeunes lors de l'implantation.

Renforcement Albadar (R4) : le périmètre de 2 ha est déjà aménagé ; il s'agit de renforcer l'existant et non de créer un nouvel aménagement. Travaux : diagnostic écrit des installations existantes ; renforcement des 10 bassins existants (étanchéité, enduits, robinets, vidange) ; renforcement du champ solaire existant (modules complémentaires, support antivol, câblage, mise à la terre), dimensionné selon le diagnostic ; construction d'un château d'eau supplémentaire (réservoir PE 5 000–6 000 L sur tour ≥ 4 m) raccordé aux 2 châteaux d'eau existants. La clôture de 150 m (lot 1) complète la clôture existante.

Garanties : pompe et contrôleur ≥ 2 ans ; modules ≥ 10 ans (produit) et 25 ans (performance) ; ouvrages de génie civil 1 an (parfait achèvement). L'entreprise indique un réparateur ou un stock de pièces dans la région de Ziguinchor.

VI.3 – Lot 3 : Petits ouvrages bâtis

Magasin de stockage de Colomba (R2) : surface utile 15 m² (environ 5 × 3 m) ; fondations en béton armé sur semelle filante ; murs en agglos creux de 15 cm, enduits intérieur et extérieur ; dallage béton de 10 cm sur hérisson, surélevé de 20 cm ; toiture en tôles bac alu ou galvanisées sur charpente métallique, débord de 50 cm ; 1 porte métallique 0,90 × 2,10 m avec serrure ; 2 fenêtres métalliques persiennes 0,80 × 0,60 m avec grillage anti-rongeurs ; peinture.

Tranches optionnelles (affermies selon le budget disponible) :

- TO1 – Poulailler de Santossou (R3) : environ 40 m², soubassement en agglos de 60 cm, grillage, toiture en tôles, dallage béton.
- TO2 – Porcherie de Kattack (A4) : 4 loges, environ 30 m², sol en béton avec pente et rigole d'évacuation vers une fosse à lisier, murets de 1,20 m, toiture.
- TO3 – Magasin de Soflite (R1) : fourniture et pose d'1 porte et 2 fenêtres métalliques.

Section VII – Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

1. **Pièces du marché**, par ordre de priorité : contrat signé ; CCAP ; spécifications techniques ; bordereau des prix unitaires ; devis quantitatif ; offre technique du titulaire.
2. **Forme du marché** : marché à prix unitaires, un marché par lot. Les tranches optionnelles sont affermies par simple ordre de service dans les 60 jours suivant la notification.
3. **Ordre de service et délais** : le délai court à partir de l'ordre de service de démarrage. Les interruptions dues aux pluies exceptionnelles ou à l'inaccessibilité des sites sont constatées par écrit et prolongent le délai d'autant.
4. **Avance de démarrage** : jusqu'à 20 % du montant du lot, sur demande, contre une caution bancaire ou d'une institution de microfinance agréée d'un montant égal. Elle est remboursée par retenue sur les décomptes.
5. **Paiements** : sur décomptes contradictoires, après attestation de service fait par Enda Pronat, dans un délai de 30 jours. Échéancier indicatif : 40 % à l'achèvement de 50 % des travaux constatés ; 55 % à la réception provisoire ; 5 % à la réception définitive (retenue de garantie), déduction faite de l'avance.
6. **Retenue de garantie** : 5 % de chaque paiement, libérée à la réception définitive, ou remplacée par une caution du même montant.
7. **Pénalités de retard** : 1/1 000 du montant du lot par jour calendaire de retard, plafonnées à 10 %. Au-delà, Enda Pronat peut résilier le marché aux torts du titulaire.
8. **Assurances** : le titulaire est assuré en responsabilité civile et contre les accidents du travail de son personnel pendant toute la durée des travaux.
9. **Gardiennage et vol** : le titulaire est responsable des matériaux et équipements jusqu'à la réception provisoire. Les modules solaires sont posés avec dispositif antivol dès leur installation.
10. **Contrôle** : Enda Pronat peut contrôler à tout moment les matériaux et les travaux. Un journal de chantier est tenu par site. Les points d'arrêt obligatoires sont : implantation ; fond de fouilles des massifs ; profondeur et coupe du forage avant tubage ; essai de débit et analyse d'eau ; mise en service du pompage.
11. **Réception provisoire** : par site ou par lot, en présence d'Enda Pronat, du titulaire, du bureau du groupement bénéficiaire et, si possible, d'un représentant de la commune. Le titulaire remet : plans de récolement, PV d'essais, fiches techniques, certificats de garantie, guide d'entretien et liste de présence de la formation.
12. **Réception définitive** : 12 mois après la réception provisoire, après levée des réserves et vérification du bon fonctionnement.
13. **Communication** : chaque site reçoit un panneau d'identification du projet, fourni et posé par le titulaire du lot 2 (modèle transmis par Enda Pronat).
14. **Audit** : le titulaire accepte que les bailleurs (WFD, BMZ / Engagement Global) ou leurs auditeurs consultent les pièces relatives au marché.

15. **Litiges** : règlement à l'amiable en priorité ; à défaut, tribunaux compétents de [Dakar / Ziguinchor]. Droit applicable : droit sénégalais.

Section VIII – Bordereau des prix unitaires et devis quantitatif estimatif

Le soumissionnaire remplit les colonnes « PU » et « Montant » en FCFA HT, puis les récapitulatifs. Les prix unitaires sont aussi reportés en lettres sur une feuille annexe signée. Les quantités sont estimatives ; les tranches optionnelles (TO) sont chiffrées à part et n'entrent pas dans le classement.

Lot 1 – Clôtures

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA HT)	Montant (FCFA HT)
1.1	Installation, amenée et repli de chantier (tous sites)	Forfait	1		
1.2	Clôture complète selon VI.1 (poteaux courants, d'angle et de tension, massifs, grillage 1,80 m, grillage enterré, 2 rangs de barbelé) – A1 Wafoulete	ml	388		
1.3	Idem – A2 Set Setal	ml	441		
1.4	Idem – A3 Diamanikouta (linéaire à lever)	ml	570		
1.5	Idem – A4 UDK Kattack	ml	480		
1.6	Idem – A5 Jeunesse de Dombondir	ml	492		
1.7	Idem – A6 Sotokoto	ml	614		
1.8	Portail métallique 2 battants 3,00 × 2,00 m (A1 à A6)	u	6		
1.9	Clôture complète selon VI.1 – R4 Albadar (complément de la clôture existante, raccordement inclus)	ml	150		
	Total lot 1 – base (HT)				
	TVA 18 %				
	Total lot 1 – base (TTC)				
TO1.1	Clôture complète – R2 Nalate (reprise / complément)	ml	600		
TO1.2	Clôture complète – R3 Santossou (dépose de l'ancienne incluse)	ml	300		

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA HT)	Montant (FCFA HT)
TO1.4	Portail métallique (R3)	u	1		
TO1.5	Portillon 1,00 × 2,00 m (tout site)	u	1		

Lot 2 – Hydraulique agricole et pompage solaire

Le kit complet s'applique à 6 sites : A1 à A6.

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA HT)	Montant (FCFA HT)
2.1	Installation, amenée et repli de chantier, y compris atelier de forage	Forfait	1		
2.2	Foration ≥ 8 ½" et équipement (tubage PVC ≥ 125 mm, crépines, massif filtrant, cimentation) – 6 forages × 30 m	ml	180		
2.3	Développement et essai de débit (≥ 6 h + remontée), avec PV	u	6		
2.4	Analyse d'eau en laboratoire agréé (salinité, pH, nitrates, fer, chlorures)	u	6		
2.5	Tête de forage en béton avec capot cadenassable	u	6		
2.6	Pompe immergée solaire 600–750 W + contrôleur + protections + câbles + flotteur	Ens.	6		
2.7	Champ photovoltaïque ≥ 1 100 Wc sur support galvanisé antivol, mise à la terre	Ens.	6		
2.8	Château d'eau : réservoir PE 5 000–6 000 L sur tour ≥ 4 m, échelle, trop-plein, vanne	u	6		
2.9	Bassin de rétention en béton armé 4 000–6 000 L avec robinet et vidange	u	18		
2.10	Conduite PEHD / PVC pression ≥ 50 mm enterrée, y compris tranchée, raccords et vannes	ml	900		
2.11	Module goutte-à-goutte gravitaire de 1 000 m² (filtre, porte-rampes, gaines, vannes)	u	12		

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA HT)	Montant (FCFA HT)
2.12	Mise en service, formation du comité de gestion, guide d'entretien, plans de récolement	Site	6		
2.13	R1 Soflite – Diagnostic écrit de l'installation existante	Forfait	1		
2.14	R1 Soflite – Réhabilitation de bassin existant (étanchéité, enduits, robinet)	u	3		
2.15	R1 Soflite – Fourniture et pose de robinets sur bassins / réseau	u	6		
2.16	R1 Soflite – Extension du champ solaire (modules, support antivol, câblage)	Wc	1 100		
2.17	R1 Soflite – Module goutte-à-goutte de 1 000 m²	u	2		
2.18	R2 Nalate – Extension du réseau vers le 2e ha (conduite ≥ 50 mm)	ml	150		
2.19	R2 Nalate – Bassin de rétention béton armé 4 000–6 000 L	u	1		
2.20	R3 Santossou – Équipement solaire du puits existant (pompe + champ PV + support antivol)	Ens.	1		
2.21	R3 Santossou – Château d'eau 5 000 L sur tour ≥ 4 m	u	1		
2.22	R3 Santossou – Bassin de rétention béton armé	u	2		
2.23	R3 Santossou – Conduite ≥ 50 mm enterrée	ml	100		
2.23 a	R3 Santossou – Partie jeunes : point d'eau (bassin béton armé 2 000–4 000 L avec robinet de puisage)	u	1		
2.23 b	R3 Santossou – Partie jeunes : conduite ≥ 32 mm enterrée vers le point d'eau	ml	60		

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA HT)	Montant (FCFA HT)
2.23 c	R3 Santossou – Partie jeunes : robinets supplémentaires sur le réseau (y compris raccords)	u	4		
2.24	R4 Albadar – Diagnostic écrit des installations existantes (bassins, champ solaire, pompe, châteaux d'eau)	Forfait	1		
2.25	R4 Albadar – Renforcement de bassin existant (étanchéité, enduits, robinet, vidange)	u	10		
2.26	R4 Albadar – Renforcement du champ solaire existant (modules, support antivol, câblage, mise à la terre) – à ajuster selon diagnostic	Wc	1 100		
2.27	R4 Albadar – Château d'eau supplémentaire : réservoir PE 5 000–6 000 L sur tour ≥ 4 m, raccordé aux 2 châteaux d'eau existants	u	1		
2.28	Panneau d'identification du projet (10 sites)	u	10		
	Total lot 2 – base (HT)				
	TVA 18 %				
	Total lot 2 – base (TTC)				
TO2.1	Module goutte-à-goutte supplémentaire de 1 000 m² (tout site)	u	10		
TO2.2	Forage négatif ou eau impropre : foration seule, comblement	ml	30		

Lot 3 – Petits ouvrages bâtis

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA HT)	Montant (FCFA HT)
3.1	Installation et repli de chantier	Forfait	1		
3.2	Magasin de Colomba – terrassement en fouilles	m³	4		
3.3	Béton armé en fondations et chaînages	m³	2,5		

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU (FCFA HT)	Montant (FCFA HT)
3.4	Maçonnerie en agglos creux de 15 cm	m²	40		
3.5	Hérisson et dallage béton 10 cm	m²	18		
3.6	Charpente métallique et couverture en tôles	m²	24		
3.7	Porte métallique 0,90 × 2,10 m avec serrure	u	1		
3.8	Fenêtre métallique persienne 0,80 × 0,60 m avec grillage anti-rongeurs	u	2		
3.9	Enduits intérieurs et extérieurs	m²	80		
3.10	Peinture (murs et menuiseries)	m²	80		
	Total lot 3 – base (HT)				
	TVA 18 %				
	Total lot 3 – base (TTC)				
TO3.1	Poulailler de Santossou (≈ 40 m²) selon VI.3	Forfait	1		
TO3.2	Porcherie de Kattack (4 loges, ≈ 30 m², fosse à lisier)	Forfait	1		
TO3.3	Magasin de Soflite : 1 porte + 2 fenêtres métalliques	Forfait	1		

Récapitulatif général (à remplir par le soumissionnaire pour chaque lot soumissionné)

Lot	Base HT	TVA 18 %	Base TTC	Tranches optionnelles HT
Lot 1 – Clôtures				
Lot 2 – Hydraulique solaire				
Lot 3 – Petits ouvrages bâtis				

Section IX – Formulaires de soumission

IX.1 – Lettre de soumission

À : Enda Pronat, [adresse]

Objet : DAO n° [__]/ENDA-PRONAT/PV/2026 – Lot n° [_]

Nous soussignés [nom de l'entreprise], représentés par [nom, fonction], après avoir examiné le dossier d'appel d'offres et ses additifs n° […] et visité les sites, nous engageons à exécuter les travaux du lot n° […] conformément au DAO pour un montant de base de [montant en chiffres] FCFA TTC ([montant en lettres]), tranches optionnelles non comprises, dans un délai de […] jours.

Nous maintenons notre offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt. Nous déclarons ne pas être en situation de conflit d'intérêts et ne pas faire l'objet d'une exclusion des marchés.

Fait à [lieu], le [date] – Signature et cachet

IX.2 – Déclaration de garantie d'offre

Nous, [nom de l'entreprise], acceptons d'être exclus pour 2 ans de toute consultation d'Enda Pronat si nous retirons notre offre pendant sa période de validité, ou si, notre offre ayant été retenue, nous refusons de signer le marché ou de fournir les garanties demandées.

Fait à [lieu], le [date] – Signature et cachet

IX.3 – Références de travaux similaires (5 dernières années)

N°	Intitulé des travaux	Maître d'ouvrage (contact)	Lieu	Année	Montant (FCFA)	Quantités clés (ml de clôture, nb de forages, Wc installés…)	Attestation jointe (oui / non)
1							
2							
3							

IX.4 – Personnel clé

Poste	Nom	Diplôme	Années d'expérience	Expérience similaire	CV signé joint
Chef de chantier					
Technicien solaire / hydraulicien (lot 2)					
Foreur (lot 2)					

IX.5 – Matériel affecté au chantier

Désignation	Nombre	Propriété / location	État	Justificatif joint

IX.6 – Déclaration d'intégrité

Nous, [nom de l'entreprise], déclarons sur l'honneur : n'avoir offert ni promis aucun avantage à un membre du personnel d'Enda Pronat, de ses partenaires ou des groupements bénéficiaires ; ne pas nous être entendus avec d'autres soumissionnaires sur les prix ; respecter le droit du travail sénégalais et l'interdiction du travail des enfants ; que les informations fournies dans notre offre sont exactes.

Fait à [lieu], le [date] – Signature et cachet